

SAINT-CYR-SUR-MENTHON

Promu Prodige de la République, Tom reçoit la médaille du Sénat

Il avait fait parler de lui pendant le premier confinement. Le jeune habitant de Saint-Cyr-sur-Menthon avait été désigné Prodige de la République pour avoir participé à la fabrication de lunettes destinées aux soignants en plein cœur de la crise sanitaire. Tom Vieillard Grelet a reçu, mardi 31 août, la médaille du Sénat.

Tom Vieillard-Grelet, un lycéen de 16 ans et demi a fabriqué des milliers de lunettes pour les soignants. Il avait alors été désigné Prodige de la République par un jury présidé par Catherine de La Robertie, préfète de l'Ain. À l'occasion de la remise de sa récompense, ce mardi 31 août, le sénateur de l'Ain, Patrick Chaize, le maire, Jean-Luc Camilleri et les conseillers municipaux étaient présents dans les salons de la mairie au lieu d'un décor parisien. Et pour cause, les mesures sanitaires n'ont pas permis à Tom d'aller à la capitale, ni même d'être reçu à l'Assemblée nationale,



Patrick Chaize, Tom, Karine Paret et Jean-Luc Camilleri (de gauche à droite). Photo Progrès/Christelle BERTOLLOTTI

tout s'est fait par visioconférence.

« Un rôle d'ambassadeur »

Il a reçu un chèque de 500 € à reverser à une association locale de son choix afin de créer, selon les vœux de la ministre déléguée, un cercle vertueux de la ci-

toyenneté. « Nous aurions aimé que les professeurs soient parmi nous, les associations, les entreprises, tous ceux qui ont participé à l'aventure, mais nous ne pouvions pas, à cause des mesures sanitaires. Malgré tout, nous tenions à faire quelque chose pour Tom », a précisé Jean-Luc Camilleri, le maire.

« Par son action, Tom incarne les valeurs de solidarité qui sont chères à notre pays. La municipalité de Saint-Cyr-sur-Menthon est tout simplement fière de ce jeune Saint-Cyrien », a déclaré Karine Paret, maire adjointe.

Patrick Chaize, a remis au jeune homme la médaille du Sénat : « Tom représente le département de l'Ain, il a un rôle d'ambassadeur, d'exemple qui peut permettre de démultiplier ces initiatives, ces démarches. Il s'est investi, il a apporté sa contribution, et pour tout cela, nous le remercions. La jeunesse est aussi force d'innovation », a-t-il tenu à préciser.

La conclusion a été laissée à Tom qui a remercié tout le monde. « En février 2021, je suis devenu Prodige de la République, j'ai voulu que le chèque de 500 € aille à l'association Edelweiss, pour les soins palliatifs, parce qu'ils ont bien accompagné ma grand-mère. »

De notre correspondante
Christelle BERTOLLOTTI

Pour mémoire

En décembre dernier, Marlène Chiappa a souhaité mettre à l'honneur les jeunes qui se sont distingués par leur engagement, en leur décernant le titre de Prodige de la République. La candidature de Tom a été une évidence pour la municipalité, qui a eu raison puisqu'il a été choisi parmi huit candidats.

Durant le premier confinement, il a été le seul à répondre à l'appel de son ancien professeur qui cherchait des jeunes voulant s'investir dans la fabrication de lunettes de protection pour les soignants. À l'époque, les masques sont rares. Depuis le 30 mars, il a produit plus de 1 000 montures de lunettes et visières de protection. Les hôpitaux locaux, régionaux, les professionnels de santé et les agents communaux ont pu bénéficier gratuitement de ces équipements. La municipalité, des associations, des entreprises et des particuliers se sont ajoutés à cet élan de solidarité.